

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra à une date à déterminer.



CONSEIL DE QUARTIER NO. 4 SECTEUR SULLIVAN

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 4, secteur Sullivan, tenue le 15 février 2022 à 19 h, sur la plateforme de visioconférence Zoom.

PRÉSENCES

M. Martin Lavoie, conseiller municipal – district no. 4, président du conseil
M. Félix-Antoine Lafleur, conseiller de quartier
M. Chanel Létourneau, conseiller de quartier
Mme Geneviève Binette, conseillère de quartier
M. Michel Germain, conseiller de quartier
M. Norm Kelly, conseiller de quartier
Mme Maggy Dubé-Laroche, Policière marraine – district no. 4
M. Frédéric Bisson, agent administratif aux communications

ABSENCES

1 poste vacant

ASSISTANCE

2 citoyens

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président du conseil de quartier, M. Martin Lavoie, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h 07.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour. Il est par la suite proposé par M. Michel Germain, appuyé par Mme Geneviève Binette, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-01

3- Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 25 août 2021

Le président passe rapidement en revue le compte rendu de la dernière assemblée qui date déjà d'une demi-année. Étant donné la durée qui sépare cette séance de la dernière, M. Lavoie ne ressent pas le besoin d'offrir de suivis puisqu'aucun point n'est d'actualité. Il est donc proposé par M. Norm Kelly, appuyé par M. Félix-Antoine Lafleur, d'adopter le procès-verbal de la séance du 25 août 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-02

4- Déneigement de la rue de l'École de Sullivan

Martin Lavoie indique qu'en temps normal, les trottoirs face à l'école ne sont pas déneigés à Sullivan puisque les habitants du village ne paient pas de taxe reliée à cela comme le feraient les habitants du centre-ville de Val-d'Or, par exemple. Cependant, M. Lavoie a été prendre des photos et vidéos de la situation et les a fait parvenir à la directrice générale de la ville de Val-d'Or, Mme Sophie Gareau. Ensemble, ils ont convenu que malgré l'aspect de la taxe, il s'agissait ici plutôt d'un aspect de sécurité pour les enfants du quartier qui se rendent à l'école. Ils regardent donc actuellement les possibilités pour rendre les lieux plus sécuritaires et lorsqu'une solution sera

décidée, M. Lavoie en informera son conseil. Mme Geneviève Binette informe son président qu'elle est très satisfaite d'un avancement dans ce domaine.

Une enseignante à l'école de Sullivan, Mme Chantal Croteau, prend part aux discussions pour aviser le conseil que l'ensemble du personnel s'entend avec les démarches entreprises puisque la circulation se fait dangereusement autant pour les parents que pour le personnel. M. Lavoie la remercie de sa participation et l'invite à lui envoyer un courriel avec ses recommandations.

5- Circulation (nouvelle signalisation)

Il y a eu récemment une modification de la signalisation entre Sullivan et le carrefour giratoire qui rend certains citoyens mécontents. Martin Lavoie prend donc le temps de rassurer son conseil en indiquant qu'il est bel et bien au courant que le tout n'est pas parfait mais que les responsables du projet travaillent fort afin que ça soit le plus efficace possible, le plus rapidement possible. M. Lavoie rappelle aussi que même si les conducteurs doivent s'arrêter à la lumière et que ça crée un délai, c'est nettement plus sécuritaire qu'avant l'arrivée de cette lumière.

6- Présentation de notre marraine policière (Maggy Dubé-Laroche)

M. Lavoie donne la parole à la policière marraine du quartier de Sullivan. Maggy Dubé-Laroche prend le temps de se présenter et de décrire rapidement son parcours et les raisons qui l'ont mené à se proposer comme policière-marraine pour le quartier de Sullivan. Elle poursuit en indiquant qu'elle s'est rendue à l'école primaire de Sullivan pour aborder le déneigement et le stationnement de l'école, deux enjeux importants. Elle décrit ses différentes tâches reliées à ce poste puisque c'est principalement elle qui est interpellée lorsqu'un événement survient dans le secteur de Sullivan. Elle donne aussi ses coordonnées aux membres du conseil afin qu'ils puissent la joindre en cas de besoin. M. Norm Kelly aborde l'aspect de la vitesse des automobilistes dans le sentier des fougères. Mme Dubé-Laroche lui confirme que la Sûreté du Québec est bel et bien au courant de ce problème, ce qui rassure M. Kelly. La policière marraine propose l'installation d'un Photo-radar pour contrôler la vitesse dans le secteur puisqu'il est difficile pour les policiers d'être partout à la fois malheureusement.

7- Parc le Château d'eau (Pumptrack)

Martin Lavoie prend d'abord le temps de bien expliquer aux membres du conseil ce qu'est un pumptrack. C'est un endroit où les vélos, BMX, trottinettes peuvent aller circuler et suivre un parcours. Les travaux prévoient M. Létourneau demande à M. Lavoie s'il est possible de recevoir un plan des travaux et de ce à quoi ressemblera le résultat final. M. Lavoie répond qu'il va transférer au conseil des images avant la prochaine rencontre. Mine Canadian Malartic et Canadian Tire sont les deux partenaires du projet qui financent chacun un montant de 75 000\$.

8- Demande concernant le projet *Jeu libre dans ma rue*

Le président informe qu'une demande d'une citoyenne a été déposée pour la rue Pinard. Elle la fera parvenir auprès du comité consultatif de circulation pour vérification. À la suite de la confirmation de l'éligibilité de la rue, la citoyenne pourra récolter les signatures requises à l'installation de la signalisation.

Il est proposé par M. Félix-Antoine Lafleur, appuyé par M. Norm Kelly, de déposer le projet de *Jeu libre dans ma rue* pour la rue Pinard auprès du comité consultatif de circulation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-03

9- Postes à combler au sein du conseil de quartier

M. Martin Lavoie propose Anne Leduc-Séguin pour combler le poste vacant au conseil de quartier. Il est donc proposé par Norm Kelly, appuyé de Mme Geneviève Binette d'intégrer Mme Leduc-Séguin à titre de conseillère de quartier pour le secteur Sullivan.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-04

10- Activités à venir

Aucune activité à venir dans le secteur de Sullivan pour le moment. M. Lavoie indique tout de même le retour de l'Hiver en fête à Val-d'Or.

11- Affaires nouvelles - Questions et interventions du public

- a) **Déneigement quartier Jacola** : Un citoyen qui participe au conseil de quartier indique que depuis peu il marche pour se rendre travailler le matin et que c'est dangereux pour les piétons puisque les voitures passent très près. En effet, les trottoirs ne sont pas bien déneigés, obligeant les citoyens à circuler sur la chaussée. Il propose ainsi le déneigement des rues avoisinant l'école Ste-Lucie et le quartier de Jacola pour que les enfants puissent circuler à pied sans danger. M. Lavoie indique qu'il a reçu plusieurs demandes à ce sujet et que la direction générale de la ville de Val-d'Or est au courant du problème.
- b) **Rue Thibault** : Les trottoirs ne sont pas déneigés durant l'hiver et la rue est très étroite et M. Félix-Antoine Lafleur a déjà observé à quelques reprises des collisions sur la rue. Il indique qu'il avait déjà rapporté cette situation dans le passé lorsque Céline Brindamour était conseillère du quartier de Sullivan mais qu'il tenait aussi à partager le sujet avec M. Lavoie.
- c) **Voie de contournement à Sullivan** : Mme Geneviève Binette aimerait voir apparaître une voie de contournement à Sullivan et demande au président du conseil si c'est quelque chose qui est envisagé et/ou envisageable. M. Lavoie informe qu'il n'y a actuellement pas de démarches dans cette direction mais qu'il va chercher des réponses et assurer un suivi avec elle d'ici la prochaine rencontre.

12- Date de la prochaine rencontre

Une date sera décidée ultérieurement mais la prochaine assemblée aura lieu avant l'été, possiblement en mai.

13- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Germain, appuyé de M. Norm Kelly de lever la séance à 20 h 14.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-05

FRÉDÉRIC BISSON
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE